Document généré le 5 mai 2025 15:36

Histoire Québec

Vie et mort de Louisbourg

Gilles Boileau

Volume 9, numéro 3, février 2004

L'Acadie 1604-2004

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1051ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)
1923-2101 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Boileau, G. (2004). Vie et mort de Louisbourg. *Histoire Québec*, *9*(3), 19–23.

Tous droits réservés © La Fédération des sociétés d'histoire du Québec, 2004

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Vie et mort de Louisbourg

Par GILLES BOILEAU

La ville fortifiée de Louisbourg a eu une existence bien éphémère: moins de cinquante ans. Sa vie et sa mort tiennent dans un demi-siècle, de 1713 à 1758 en vérité. Ce qu'il y a de plus tragique, voire même de désespérant, dans l'histoire de Louisbourg et de sa forteresse, c'est que son sort a toujours été lié à des intérêts européens.

Louisbourg est née à la suite d'un désastre. Elle a été enfantée dans le malheur. Commencée en 1702, la guerre de Succession d'Espagne prendra fin le 11 avril 1713 par la signature du traité d'Utrecht. La France n'était pas touchée dans l'intégrité de son territoire national mais ses colonies recevaient un coup mortel. En plus de perdre les terres de l'immense bassin de la baie d'Hudson, elle devait dire adieu à ses prétentions sur Terre-Neuve en plus d'y évacuer sa base de Plaisance. L'Acadie est déjà possession anglaise. Devant de telles pertes, c'est la sécurité de la vallée du Saint-Laurent qui serait dorénavant menacée. En vérité, la France vient de perdre d'importantes côtes maritimes, ce qui n'augure rien de bon pour la liberté de commerce avec le Canada.

Consciente du danger, la France amorce une modeste entreprise de colonisation sur l'Île Royale et fonde Louisbourg. Quelques pêcheurs français en devinrent les premiers habitants. L'expulsion de la France de Terre-Neuve et d'Acadie l'obligea donc à prendre les mesures nécessaires pour continuer d'avoir accès aux parages du Saint-Laurent, d'où l'importance et la valeur stratégique que revêtait L'Île Royale... séparée de l'Acadie par un détroit de moins d'une lieue de large.

Déjà en 1706, l'intendant Raudot avait insisté auprès du roi sur la situation géographique particulière de l'Île Royale. Tour à tour divers intendants avaient suggéré l'établissement d'un foyer permanent sur l'île mais ils ne furent pas écoutés. Il a fallu le désastre d'une guerre pour qu'enfin on pose un geste. Suite aux pertes subies à la signature du traité d'Utrecht, la France comprit qu'il n'y avait peut-être pas d'autres moyens de sauver et garder le Canada que de prendre position sur l'île Royale et d'en faire un avant-poste fortifié. Si on réalisa l'importance des lieux, par contre l'histoire montrera tristement qu'on ne leur donna pas les ressources nécessaires à la réalisation de leur vocation.

Où s'installer? On choisit un port fort avantageux, déjà connu comme le Havre-aux-Anglais. Le lieu fut nommé Louisbourg, en hommage au Roi, et l'on songea, raconte les chroniqueurs de l'époque, à en faire un «*Dunkerque de l'Amérique du Nord*». Noble illusion. Le premier noyau de peuplement fut formé d'habitants venus de Terre-Neuve, les Acadiens ne voulant pas quitter les terres belles et riches sur lesquelles ils étaient déjà établis. Même qu'ils fournissaient en bétail les habitants de Louisbourg. Il n'y eut jamais plus de 4 000 habitants à Louisbourg et l'île ne fut jamais «*l'entrepôt général du commerce canadien*» dont avait rêvé l'intendant Raudot.

Deux fois assiégée, Louisbourg tombe deux fois

Toute l'économie de Louisbourg et de l'île

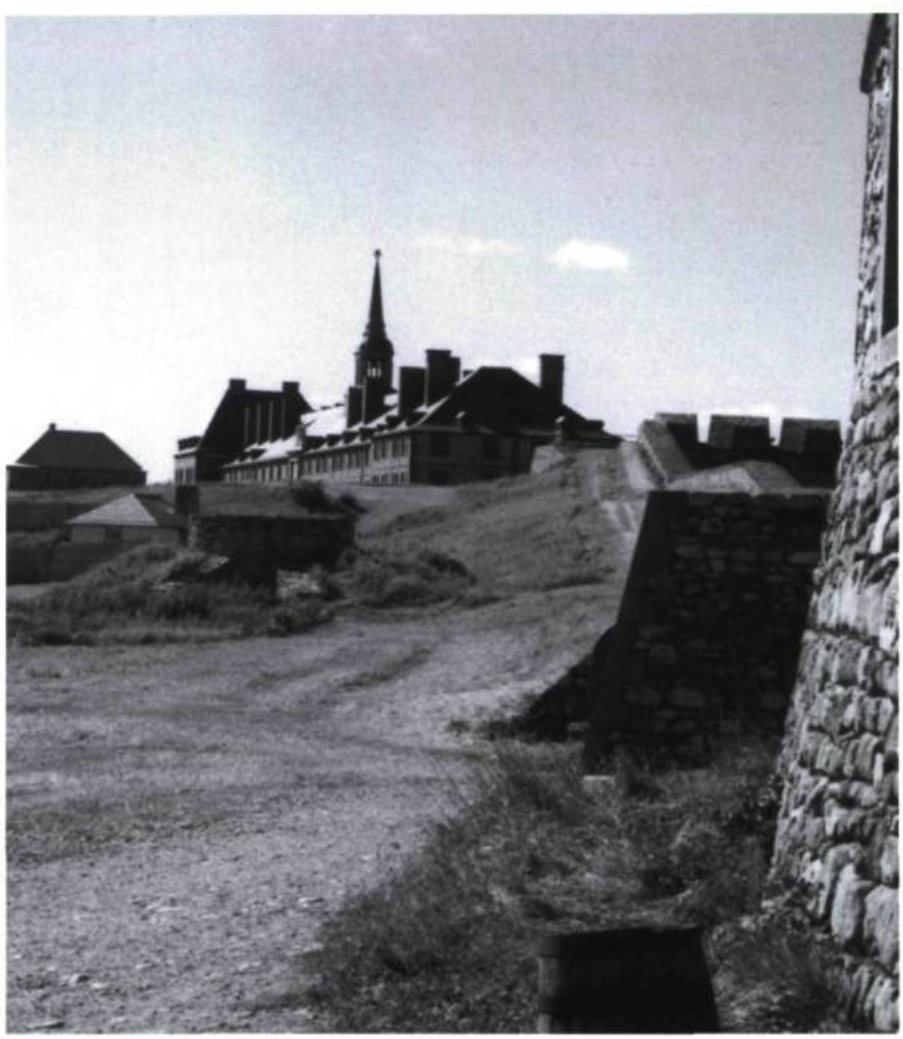

Photo : gracieuseté M. Bernard Lavallée, SHPQ

Royale était fondée sur la pêche, ce qui n'enlevait en rien à la forteresse sa fonction de défense. Compte tenu du caractère vital des pêcheries, il fallait demeurer vigilant face aux pêcheurs étrangers qui ont parfois des allures de conquérants et peuvent se faire envahisseurs. Bien équipé, le port de Louisbourg accueille 150 navires par an. Les exportations de morue rapportent à la France beaucoup plus que la traite des fourrures.

Mais une autre guerre européenne – cette fois-ci la guerre de Succession d'Autriche – quarante ans après la guerre de Succession d'Espagne. vint perturber la vie de Louisbourg et de la grande île. Comme d'habitude, les conflits européens atteignent les colonies d'Amérique du Nord. Pour l'Angleterre, l'occasion est belle d'ajouter à son domaine en grugeant encore une fois les possessions françaises.

Déclarée en 1740 en Europe, ce n'est qu'en 1744 que ses tristes prolongements toucheront Louisbourg. En se déclarant la guerre, les rois de Grande-Bretagne et de France entraînent leurs colonies d'Amérique dans le tourbillon des hostilités. Chacun s'épie. Les Français de Louisbourg attaquent subrepticement les positions anglaises de Canso. Les corsaires français viennent prêter main-forte à la marine. D'abord surpris dans leurs positions, la riposte britannique ne se fait pas attendre.

Réalisant que c'est de Louisbourg que partent les agressions contre leurs établissements et leurs navires, ce sont les habitants de la Nouvelle-Angleterre, sous les ordres du gouverneur Shirley, qui passent à l'attaque et tentent de s'emparer ou de détruire Louisbourg. L'expédition punitive quittera les colonies américaines en avril 1745. Après une dure lutte, le 27 juin les troupes de la Nouvelle-Angleterre entrent dans la ville. La forteresse change de mains.

Dans son *Histoire populaire du Canada* (1886), Jacques de Baudoncourt apporte des précisions révélatrices sur le siège de 1745...

«Malgré la supériorité du nombre et les défauts de son armement, la forteresse de Louisbourg aurait résisté... Avec un bon commandement et des troupes énergiques, les Français auraient certainement repoussé toutes les attaques, mais depuis six mois des événements déplorables se passaient dans la ville et la garnison était en révolte permanente contre ses chefs. Ici, on voit paraître pour la première fois un nom exécré des Canadiens, celui de Bigot, alors commissaire ordonanteur à Louisbourg.

«Après avoir promis aux soldats qui travaillaient aux fortifications d'augmenter leur solde, il la retenait pour son propre compte et pour celui des officiers ses amis. Révoltés de cette injustice, les troupes se mutinèrent, choisirent d'autres officiers et le commandant eut beaucoup de peine à les ramener au devoir... Les six cents soldats et les huit cents miliciens renfermés dans Louisbourg suffisaient à la défense s'ils n'eussent été démoralisés et mécontents. Dès le premier jour, il fut facile de voir que ces dissensions seraient fatales à la ville...»

Les Français reviennent

Après négociation, les Français gardent l'essentiel de leurs biens mais tous les habitants de Louisbourg rentrent en France. Autre coup du destin : en 1748 le traité de paix d'Aix-la-Chapelle met fin à la guerre... et la France récupère l'Île Royale et les habitants de Louisbourg reviennent chez eux à l'été de 1749. Mais les Anglais ont compris: pour contrer le rayonnement de Louisbourg, ils fondent Halifax.

Les guerres se succèdent et se ressemblent, avec leur cortège de malheurs et de capitulations. Chacun lorgnant sur les positions avatageuses de l'autre, encore une fois, la France et la Grande-Bretagne se déclarent la guerre en 1756. Cette fois-ci, on parlera de la «Guerre de Sept Ans». Mais en Amérique du Nord, les hostilités ont commencé deux ans plus tôt par la prise du fort Beauséjour par les Britanniques, sans parler de la déportation des Acadiens.

William Pitt, le nouveau premier ministre britannique, veut une victoire décisive en Amérique du Nord et il prendra les moyens pour y parvenir. En s'emparant de Louisbourg – principal obstacle sur la route

Photo : gracieuseté M. Bernard Lavallée, SHPQ

maritime du Saint-Laurent– les Anglais auront la voie libre pour atteindre Québec et Montréal qui tomberont facilement. Ce sera vite fait.

On établit d'abord un blocus avant de tenter une première attaque, mais la flotte britannique tarde à arriver et quand elle est là, elle doit affronter une violente tempête qui la disperse. Même si les Français sont mieux équipés pour faire face à ce second siège –avec un meilleur appui naval surtout– les troupes britanniques sont beaucoup plus nombreuses, 27 000 hommes au total, dit-on.

Appuyés par 23 vaisseaux de 50 canons et 11 bâtiments de guerre bien pourvus en armes offensives eux aussi, les Anglais débarquent le 8 juin 1758. Le 26 juillet, la garnison de Louisbourg se rend sans condition.

Louisbourg a cédé devant le nombre et la difficulté de ravitaillement. Les renforts attendus ne sont jamais venus. La voie est maintenant libre et l'avenir de la grande colonie française en Amérique est sombre. Tout se bouscule... Québec et les plaines d'Abraham... Montréal... 1763 et le traité de Paris.

* * *

Pour la France, la perte de Louisbourg laissait prévoir la perte de toute la colonie. Jamais cependant on ne saura si la Cour réalisa la véritable dimension de ce tragique événement. Quelques textes et documents peuvent cependant nous laisser songeurs sur la façon assez désinvolte avec laquelle fut accueillie la nouvelle de la perte de Louisbourg.

Le Journal du marquis d'Argenson

Nous invoquerons d'abord le témoignage du marquis d'Argenson. Alors qu'en Amérique les relations entre la France et l'Angleterre sont à l'affrontement, on pourrait croire, selon son Journal (1755-1757), que cette situation pour le moins inquiétante ne trouble guère le roi et son entourage. En date du 31 mai 1756, le marquis consacre à peine trois ou quatre lignes aux relations entre les deux puissances, et encore s'agit-il davantage d'un banal potin plutôt que d'une nouvelle sérieuse... «*Il y a eu hier*», écrit-il, «*un courrier de la marine, arrivant de Rochefort; il porte des nouvelles de Louisbourg; on les dit pas bonnes; cependant le roi et le garde des Sceaux ont l'air gai*». Pourtant, la forteresse est menacée de toutes parts. À Versailles ou aux Tuileries, ont rit, on chante et on danse. La vie est belle!

Photo : gracieuseté M. Bernard Lavallée, SHPQ

Sous le règne de Louis XV

Dans sa ***Chronique de la Régence et du règne de Louis XV*** rédigée, semble-t-il, en 1757, et connue aussi comme le «*Journal de Barbier*», Edmond-Jean-François Barbier parle lui aussi de Louisbourg. Ce qu'il en dit nous aide à comprendre le laconique message du marquis d'Argenson et de mesurer l'intérêt plus ou moins grand que les Français portaient à leur colonie d'Amérique:

«*La nouvelle dans Paris est que les Anglais, qui ont commencé le siège de Louisbourg il y a plusieurs mois, s'en sont rendus maîtres; ce qui serait une affaire très préjudiciable pour notre commerce en Amérique. Cependant, le chevalier Des Roches, officier de vaisseau, qui en était parti le 15 juillet dernier, a rapporté au roi des nouvelles fort différentes de l'état de ce siège et de la situation de la flotte anglaise qui faisait le siège.*

«*Il n'y a point ici de nouvelles précises de la prise de Louisbourg par les Anglais. Bien des gens même veulent parier contre. Il est certain qu'il y a eu dix-huit banqueroutes considérables à Londres, ce qui a pu occasionner du tumulte, que l'on aurait pu vouloir apaiser en faisant courir le bruit de cette prise, ce qui a donné lieu à des réjouissances publiques*».

En un mot, ce sont les Anglais qui racontent qu'ils sont à la veille de prendre Louisbourg, si ce n'est déjà fait. Et s'ils racontent de telles choses, c'est pour se donner bonne conscience et oublier les malheurs et les banqueroutes qui frappent Londres.

«*Le gouvernement, c'est-à-dire les ministres n'ont point eu de nouvelles précises par nos officiers de la prise de Louisbourg et du Cap Breton par les Anglais, et de la capitulation, ou du moins ils les cachent, mais les gazettes de Hollande, continuent toujours de constater ce fait, et même que les Anglais se disposent à entrer dans la fleuve Saint-Laurent pour aller à Québec, capitale du Canada, en sorte que l'on commence à croire ici que cette nouvelle ne soit que trop véritable*».

Nous sommes encore à l'époque où le roi de France est tout puissant. La Révolution viendra 30 ans plus tard. En attendant, la Cour exige de grands sacrifices du citoyen, à preuve ce nouvel impôt pour couvrir les dépenses occasionnées par la guerre, et en particulier celle que se livrent la France et l'Angleterre outre-Atlantique.

Barbier raconte encore...

«Le parlement s'est assemblé le 1er septembre. Il a enregistré un édit du mois d'août, par lequel le roi demande un don gratuit pour les besoins de la guerre présente, à l'exemple de Louis XIV, à toutes les villes, faubourgs et bourgs du royaume, lequel don gratuit pour chaque année est fixé, pour chaque ville et bourg, par un arrêté en conseil du roi, et durera six années. En sorte que c'est un don gratuit forcé».

Il apparaît clairement que personne ne veuille croire aux déboires des Français de l'île Royale. On veut croire que tout va bien à Louisbourg, même si les journaux n'en soufflent mot. Et on ne veut surtout pas croire les nouvelles qui viennent de Londres tout comme on ne veut rien savoir d'une possible capitulation.

«En Canada, nous avons eu un avantage dont on promet la relation; mais il n'est aucunement question dans la Gazette de Lousibourg ou du Cap Breton. On devrait cependant avoir des nouvelles de la prise de cette ville ou de la levée du siège. Cependant jusqu'à présent bien des gens s'obstinent à soutenir qu'il n'y a pas eu de capitulation le 26 juillet, suivant les relations de Londres». En France, on continue de se boucher les yeux et l'on nie l'évidence. Tragique erreur!

Même le marquis de Mirabeau

Lui aussi y est allé de son opinion. Dans une réflexion qui se voulait un *Traité de la population*, l'auteur propose à ses concitoyens matière à réflexion dans ce texte de 1755. Mais pour bien comprendre la pensée de Mirabeau, il faut posséder quelques notions d'histoire et surtout savoir que la France a dû céder aux Anglais plusieurs de ses possessions. Mais elle conservait l'actuelle île du Cap Breton, alors connue comme l'île Royale. C'est avec une cruelle ironie que l'auteur déplore que la France ne soit plus maintenant qu'une puissance de second ordre et qu'elle soit entravée dans ses mouvements. Pour convaincre ses interlocuteurs, il a recours à des images ou à des comparaisons qui manquent parfois de clarté.

«Tout cela cependant allait assez bien, et nous étions du moins «bons chiens du jardinier» dans ces contrées, quand les nécessités d'Europe firent recevoir la loi en Amérique, et sans coup férir nous rendîmes l'Acadie, Terre-Neuve et la baye d'Hudson; c'est-à-dire qu'on nous laissa le second étage de la maison, à condition que désormais nous ne passerions plus par la porte. Bien contents de cette position, nous nous pratiquâmes une fenêtre au rez-de-chaussée, nommée Louisbourg, par laquelle nous pouvions en quelque sorte entrer et sortir».

Comparer Louisbourg au second étage d'une construction, c'est reconnaître sa faible importance. Pour Mirabeau, les premiers peuples qui passèrent en Amérique ne furent pas des colonisateurs mais des conquérants, c'est-à-dire des dévastateurs. Ce serait la «soif de l'or», unique objet des aventuriers, qui a fait obstacle aux véritables établissements, d'où le déshonneur de l'humanité. Sous des déclarations aussi solennelles, reste quand même un indéniable fond de vérité.

«Des gens bien entendus prétendent même que ce Louisbourg, en bonnes mains, pourrait devenir une colonie considérable, et une ville de commerce du premier ordre, entrepôt naturel de celui des deux Indes et de l'Europe; mais ce n'est pas la peine; tout ce qui est, est bien, et en conséquence il n'y faut rien changer».

Louisbourg, selon lui, ne fut qu'une grande et belle illusion... au point que dans la Métropole on ignorait même où se trouvait la forteresse. Par ailleurs, Mirabeau déplore que la cupidité, c'est-à-dire la recherche des profits tirés de la traite des fourrures, ait fait perdre de vue toute l'importance stratégique de Louisbourg qui n'a jamais pu devenir l'établissement souhaité.

En outre, n'eut été de toutes ces guerres passées (et à venir), la France aurait pu, en maintes occasions, chasser les Anglais des lieux et occuper Terre-Neuve. Encore une fois, ce sont les gains à tirer du commerce des fourrures qui ont fait perdre de vue les vrais objectifs d'une guerre de conquête. En vérité, selon Mirabeau – et peut-être n'avait-il pas tort– la France a toujours considéré le Canada comme «la dernière de toutes» ses colonies capable de lui fournir quelques bois et fourrures de peu de rapport, et, tout au plus, de servir de rempart face aux ambitions de conquête et d'expansion des Anglais:

«Nous avons essuyé tant de guerres sans celles qui nous attendent pour nous conserver la traite des pelleteries, nous avons négligé dix occasions où il n'y avait plus qu'un pas à faire pour chasser nos ennemis de Terre-Neuve. Écoutez le commerce encore actuellement, et appréciez d'après son estime l'importance de nos colonies. Le Canada lui paraîtra la dernière de toutes: c'est, dira-t-il, la plus pauvre, où on ne peut tirer que quelques bois et des pelleteries de peu de rapport, et il ne la considérera que comme servant de barrière aux entreprises des Anglais sur la totalité du continent».

Il n'y avait qu'un pas à faire pour chasser les Anglais de Terre-Neuve. La France ne l'a pas fait. Mirabeau semble regretter que ce geste n'ait pas été posé. Il le regrette d'autant plus que les occasions furent nombreuses. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait?

Le Grand Voltaire

Parmi les commentateurs illustres qui ont péroré sur la Nouvelle-France, l'Acadie et Louisbourg, il y a aussi, bien sûr, le grand Voltaire.

Il s'est davantage penché sur la perte de Louisbourg que sur l'histoire et la perte de l'Acadie. En homme sage, l'illustre Voltaire, conscient de son influence et de son rayonnement, se voulait en quelque sorte le conseiller du roi et la conscience de la nation. C'est le moins qu'on puisse dire quand on jette un coup d'œil sur ses œuvres. Et c'est nettement l'impression que nous en retirons à la lecture du 28e chapitre de son *Précis du siècle de Louis XV par M. de Voltaire, servant de suite au Siècle de Louis XIV, du même auteur*. Le titre de l'ouvrage, publié à Genève en 1770, donne une juste idée de la «suffisance» de son auteur.

Le 28e chapitre porte en en-tête l'inscription LOUISBOURG, avec deux sous-titres: «Combats de mer» et «Prises immenses que font les Anglais». En voici quelques passages significatifs...

«Je veux parler du siège de Louisbourg; ce ne fut point une opération du

cabinet des ministres de Londres; ce fruit de la hardiesse des marchands de la Nouvelle-Angleterre. Cette colonie, l'une des plus florissantes de la nation anglaise, est éloignée d'environ quatre-vingts lieues de l'isle de Louisbourg ou du Cap Breton; isle alors importante pour les Français, située vers l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, la clef de leurs possessions dans le nord de l'Amérique. Ce territoire avait été confirmé à la France par la paix d'Utrecht».

Non seulement Voltaire réalise-t-il la position avantageuse à tous égards de Louisbourg et de l'île Royale, mais il comprend d'instinct le rôle joué par les colonies de la Nouvelle-Angleterre. Après avoir reconnu l'importance de la pêche et de son commerce pour nombre de ports français, il poursuit en déplorant que les renforts que Louisbourg attendait firent défaut...

«Louisbourg est une place qui pouvait se défendre, et rendre tous ces efforts inutiles, si on avait eu assez de munitions; mais c'est le sort de la plupart des établissements éloignés, qu'on leur envoie rarement d'assez bonne heure ce qui leur est nécessaire».

Une grande perte, mais une perte prévisible

«Cette marine (anglaise) avait le fonds de 40 000 matelots. Jamais aucune nation n'a eu de pareille force. Il fallut que la France résistât pendant toute la guerre, n'ayant en tout qu'environ trente-cinq vaisseaux de roi à opposer à cette puissance formidable. Il devenait plus difficile de jour en jour de soutenir les colonies. Si on ne leur envoyait pas de gros convois, elles demeuraient sans secours à la merci des flottes anglaises. En vain, on tenta d'aller dans l'Amérique septentrionale, pour essayer de reprendre le Cap Breton, ou pour ruiner la colonie anglaise d'Annapolis, dans la Nouvelle-Écosse... Mais il fallait bien qu'à la longue, la marine anglaise anéantît celle de France et ruinât son commerce».

De son cabinet, Voltaire avait tout compris.

À propos des quelques arpents de glace

Nous savons tous depuis longtemps que Voltaire ne portait pas le Canada dans son cœur. Il avait même un certain dédain pour cette colonie. C'est dans une correspondance portant la date du 27 mars 1757 que le «grand» homme écrivait... *«On plaint ce pauvre genre humain qui s'égorge dans notre continent à propos de quelques arpents de glace en Canada».*

La guerre de Sept Ans faisait alors rage en Europe, avec un prolongement en Amérique du Nord et Louisbourg était à la veille de tomber aux mains des Anglais. Et quand la nouvelle de la reddition de la garnison et la perte définitive de Louisbourg furent connues en France, le toujours aussi «grand» Voltaire en éprouva une forte jouissance. C'est le *Public Advertiser* de Londres qui rapporta la nouvelle. Le journal raconte même que Voltaire illumina son château de Ferney en signe de joie à cette occasion.

Mais il ne fut pas le seul à s'en réjouir. Pour sa part, Mme de Pompadour, dont Voltaire était l'un des doux flatteurs, s'écria... *«Enfin, le roi dormira tranquille».* Autre façon de dire... *«Enfin, il aura plus de temps pour s'occuper de moi...»*

Si désagréable que soit ce Voltaire, il n'en demeure pas moins qu'il faut reconnaître sa perspicacité et son esprit d'analyse. Il remarque surtout le rôle des commerçants de la Nouvelle-Angleterre, voisine de l'Acadie, et déplore que la France n'ait pas consacré à ses colonies d'Amérique du Nord les ressources nécessaires. Il savait aussi fustiger les carences des gens de la Cour qui ne surent ni exploiter sagement, ni protéger, ni développer, ni conserver une telle richesse.

LA CLOCHE DE LOUISBOURG

Cette viellle cloche
Qu'une gloire en larmes encor
Blasonne, brode et fleurdelise,
Rutile à nos yeux comme l'or.

On lit le nom de la marraine,
En traits fleuronnés, sur l'airain,
Un nom de sainte, un nom de reine,
Et puis le nom du parrain.

C'est une pieuse relique:
On peut la baiser à genoux;
Elle est française et catholique
Comme les cloches de chez nous.

Jadis, ses pures sonneries
Ont mené les processions,
Les cortèges, les théories
Des premières communions.

Bien des fois, pendant la nuitée,
Par les grands coups de vent d'avril,
Elle a signalé la jetée
Aux pauvres pêcheurs en péril.

À présent, le soir, sur les vagues,
Quelque marin qui rôde par là,
Croit ouïr des carillons vagues
Tinter l'Ave maris stella.

Elle fut bénite. Elle est ointe.
Souvent, dans l'antique beffroi,
Aux Fêtes-Dieu, sa voix s'est jointe
Au canon des vaisseaux du Roy.

Les boulets l'ont égratignée,
Mais ces balafres et ces chocs
L'ont à jamais damasquinée
comme l'acier des vieux estocs.

Oh! c'était le coeur de la France
Qui battait, à grands coups alors
Dans la triomphale cadence
Du grave bronze aux longs accords.

Ô cloche, c'est l'écho sonore
Des sombres âges glorieux
Qui soupire et sanglote encore
Dans ton silence harmonieux.

En nos cœurs, tes branles magiques
Dolents et rêveurs, font vibrer
Des souvenances nostalgiques
Douces à nous faire pleurer.

Nérée BEAUCHEMIN